

**Motion de Mmes Catherine Hämmerli-Lang, Michèle Wavre-Ducret, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une mention claire et transparente des soutiens financiers de la Ville».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 28 février 2000)

*MOTION*

Considérant que:

- le soutien financier de la Ville à divers événements sportifs, organismes sociaux et manifestations culturelles ainsi que la construction par la Ville d'aménagements urbains ou de bâtiments entraînent automatiquement une mention écrite de l'origine municipale des fonds sur des panneaux, brochures ou documents publics correspondants;
- cette mention écrite renvoie systématiquement au département, respectivement au service par lequel ont transité les fonds concernés;
- la Ville de Genève ne consiste pas en l'addition de ces départements et services, mais au contraire forme un tout, ce qui devrait apparaître plus clairement aux yeux des citoyens et en particulier des contribuables de la Ville;
- c'est le Conseil municipal qui vote le budget et les crédits nécessaires à ces soutiens financiers divers,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à remplacer sur tous les supports concernés le libellé de la mention du soutien financier municipal par la formule unique: «avec le soutien de la Ville de Genève», à l'exclusion de toute mention d'un département ou d'un service particulier.